

équiwatt**une action lumineuse pour les entreprises**

Les entreprises et gérants d'immeubles peuvent économiser jusqu'à 80% de la consommation d'électricité liée à l'éclairage s'ils rénovent leurs installations. Pour les soutenir dans cet effort, équiwatt, le programme d'efficacité énergétique des Services industriels de Lausanne (SiL), offre des primes aux économies d'énergie et des audits à prix préférentiel.

L'éclairage représente environ 15% de la consommation d'électricité en Suisse. Il est considéré comme un domaine où le potentiel d'économie est le plus élevé. Toutefois, à l'heure d'entreprendre des rénovations, les entreprises, commerces, restaurants, gérances immobilières et collectivités publiques peuvent hésiter face au coût des travaux.

Pour augmenter la rentabilité d'une telle dépense, le programme équiwatt des SiL leur propose une nouvelle prestation sous la forme d'une prime aux économies d'énergie. Cette prime ponctuelle permet de diminuer d'environ un an le temps de retour sur investissement de l'opération.

Afin d'aider les entreprises à faire aboutir leur projet et à réaliser des choix éclairés, équiwatt propose également un accompagnement complet avec audit à prix préférentiel. Un auditeur partenaire d'équiwatt est mandaté pour livrer un état des lieux complet des installations d'éclairage existantes, différentes variantes de rénovation, ainsi qu'un calcul des économies d'énergie et des temps de retour sur investissement. Le prix de l'audit est intégralement remboursé en cas de réalisation des travaux.

L'offre est disponible sur les communes de Lausanne, Prilly, Jouxens-Mézery, Le Mont-sur-Lausanne, Epalinges et Saint-Sulpice.

A titre d'exemple, pour remplacer quelque 100 luminaires halogènes encastrés par des modèles à LED, un commerce d'une surface d'environ 200 m² devra investir environ 15'000 francs. Cet investissement lui permettra d'économiser quelque 4'000 francs d'électricité par an. La prime équiwatt s'élève dans ce cas à environ 4'500 francs, ce qui correspond à près d'un tiers de l'investissement et permet de rentabiliser l'opération en moins de 3 ans.

Pour simuler les économies d'un projet et déposer une demande de prime, l'outil en ligne Eclairage Performant est disponible sur outils.equiwatt.ch.

Les Services industriels de Lausanne

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Jean-Yves Pidoux, directeur des Services industriels de Lausanne, 021 315 82 01**
- **Swati Rastogi Mayor, responsable du programme équiwatt, 021 315 82 03**

Internet : www.equiwatt.ch

Lausanne, le 13 mars 2017